

Image not found or type unknown



Solidarité dettes entre concubin

Par **conio**, le **04/10/2013** à **09:06**

bonjour

je vis avec mon concubin avec lequel j'ai un compte joint pour tout ce qui est gestion habitation.

nous avons chacun un propre compte

étant dépensé, je sais que je suis solidaire des dettes sur le compte joint mais s'il fait des dettes sur son compte personnel, suis je solidaire également ?

la banque a t elle le droit de bloquer mon compte personnel ?

merci pour les renseignements